Protocole
Echantillonnage participatif des vers de terre de France

#Bouché2022

Présentation : Le protocole consiste à réaliser une extraction de 6 blocs de sol de 20x20x25 cm et espacé entre eux d'environ 1 mètre. Ces blocs sont ensuite triés manuellement pour en récupérer les vers de terre.

Le protocole décrit ici est celui de **l'Observatoire Participatif des Vers de Terre** avec les modifications spécifiques au projet #Bouché2022

Source : https://ecobiosoil.univ-rennes1.fr/page/protocole-participatif-test-beche-vers-de-terre

Conditions d'application du protocole :

Quand ?

La période d'activité maximale des vers de terre est de novembre à avril.

Comment doit être le sol ?

Le sol doit être humide et non engorgé. Il ne doit pas être sec ou gelé, les vers de terre n'étant pas actifs dans ces conditions.

Durée d'application du protocole : Entre 1h30 et 3h pour une personne seule selon le type de sol.

Matériel nécessaire

Matériel non fourni :

- Bêche plate
- Contenant (boite en plastique de récupération, ou Tupperware, etc)
- De l'eau
- Un grand bac ou plateau
- Marqueur et crayon à papier

Matériel fourni :

- Flacons d'échantillonnages
- Alcool de conservation
- Fiche de renseignements
- Sachet en plastique

Mise en place du protocole – Etape 1 : La disposition des blocs peut varier en fonction des milieux. Une description de l'habitat vous est renseignée ainsi que les coordonnées GPS du lieu d'échantillonnage.

Voici un exemple de disposition pour un milieu type grandes cultures, prairie ou pelouse d'après l'Observatoire participatif des Vers de Terre :

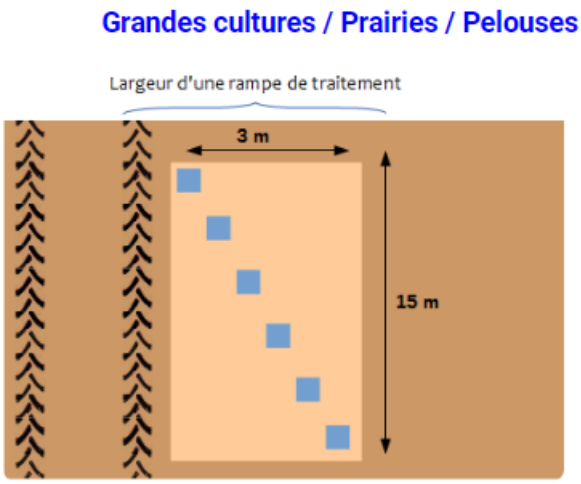

Précaution à prendre : il ne faut pas piétiner la zone d'échantillonnage du bloc.

Étape 2
Extraction des blocs de sol

Elle doit être rapide pour éviter au maximum la fuite des vers de terre sensibles aux vibrations du sol. La surface de chaque bloc de sol doit être de 20 x 20 cm (largeur de la bêche) pour une profondeur de 25 cm (Vous pouvez faire un repère sur la bêche). Il est important d'enfoncer la bêche le plus verticalement possible pour respecter le volume de sol à prélever. Les 6 blocs de sol sont extraits les uns après les autres et disposés dans des bacs.

Étape 3
Récupération des vers de terre

Séparément pour chaque bloc de sol, effriter les mottes dans un bac ou plateau pour récupérer les vers de terre.
Les déposer dans une boîte remplie d'eau. Le tri est terminé lorsque le diamètre des mottes est inférieur à 1 cm.

Étape 4

Nettoyer les vers de terre dans la boîte remplie d'eau. Les vers de terre de chaque bloc ne doivent pas être mélangés et ils sont placés dans des tubes indépendant. Au total, vous disposez de 6 tubes, un tube par bloc. Après avoir nettoyé les vers de terre, les déposer dans un tube contenant de l'alcool. Les vers doivent être suffisamment immergés.

Chaque tube doit être numéroté avec un marqueur, en indiquant le numéro du point Bouché échantillonné ainsi que le numéro du bloc. Exemple : 1234 – 1

Si vous ne disposez pas de marqueur vous pouvez noter le numéro sur un papier avec un **crayon** et le placer directement dans l'échantillon.

Etape 5 : Prélever un échantillon de sol

La dernière étape consiste à prélever un échantillon de sol. Il faut prélever un peu de terre des 6 blocs que vous pouvez disposer dans le même sachet.

Saisir les informations :

Une fiche de renseignement vous est fournie, elle permet d'avoir des informations complémentaires. Certaines parties sont obligatoires à renseigner : Nom du préleveur, date, type de sol et d'habitat.

Et ensuite ?

Il ne manque plus qu'à nous faire parvenir les échantillons. Nous réalisons les identifications et nous vous faisons parvenir les résultats sous forme simple pour comparer l'abondance et les espèces que vous avez échantillonnés avec les données de Marcel Bouché.

Vous avez une question ?

Une FAQ est disponible à la page suivante pour les questions les plus fréquentes, mais n'hésitez pas à nous contacter, nous restons à votre disposition à l'adresse suivante :
tebis.bouche2022@gmail.com

FAQ : Les questions fréquentes

Que faire si la zone d'échantillonnage se trouve sur une culture ou autre terrain privé ?

L'idéal est de parvenir à contacter le propriétaire pour lui expliquer votre démarche. Les propriétaires sont très souvent intéressés. N'hésitez pas à nous indiquer sur la fiche de renseignement un moyen de les contacter pour leur faire parvenir les résultats de l'inventaire.

Que faire si le milieu de prélèvement a changé et ne correspond plus à la description ?

Vous pouvez réaliser l'échantillonnage et l'indiquer dans la partie description de votre fiche de renseignement en indiquant les changements observés.

Si le milieu a changé de manière extrême, par exemple en devenant une zone urbaine, vous pouvez vous déplacer pour trouver un emplacement favorable à courte distance, en l'indiquant sur la fiche.

Comment rentrer les points GPS sur Google Map ?

Il suffit de copier les coordonnées dans la barre de recherche de google map, en indiquant d'abord la Longitude suivi d'une virgule, espace puis Latitude.

Exemple avec des coordonnées GPS WGS84 copier dans la barre de recherche : 42.516, 3.101433

Le sol est trop dur dans ma région ?

Dans certains milieux, comme en Garrigue, il est difficile d'appliquer le protocole avec une bêche. On peut utiliser un autre outil, par exemple une serfouette en essayant au maximum de respecter la taille des blocs à prélever. Il faudra être plus attentif pour le prélèvement des vers de terre.

Je souhaite échantillonner des vers de terre dans un lieu non prélevé par M. Bouché

Le projet #Bouché2022 consiste à prélever à des points GPS précis qui correspondent à des points d'échantillonnage réalisé par Marcel Bouché il y a 50 ans, dans l'objectif de voir l'évolution de la répartition des espèces.

Si vous souhaitez échantillonner dans d'autres lieux, vous pouvez vous rendre sur le site de l'Observatoire Participatifs des Vers de Terre : https://ecobiosoil.univ-rennes1.fr/page/protocole-participatif-test-beche-vers-de-terre